



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Négos salariales 2019

## La CFDT défend l'intérêt de tous les salariés.

Mardi 26 février s'est tenue la 4<sup>ème</sup> réunion de négociation salariale (NAO) avec des avancées substantielles obtenues notamment par la plateforme commune **CFDT-CGT**.

### Les NAO ailleurs dans le groupe Safran ?

Sans surprise, **SafranAE mène la danse avec des propositions de la direction à 2,9%**. Leur probable dernière réunion de négociation se tient aujourd'hui 5 mars, ce qui nous donnera une tendance pour notre propre négociation.

### Où en sommes-nous aujourd'hui des propositions à SafranHE ?

#### Ouvriers - ETAM :

**2,65 % + 0.15% de mesures complément.**

- AG : 0,95 % + 1 pt MSU (0,15%)
  - o Soit AG+MSU=1,10%
- AI : 1,30 % + 0,15% de mesures compl.
- Ancienneté : 0,25 %

Ancienneté	AG seule	AG + moyenne AI par an
<b>0 an</b>		
167 pts	1,38%	371 €
230 pts	1,30%	431 €
303 pts	1,23%	501 €

Ancienneté	AG seule	AG + moyenne AI par an
<b>15 ans</b>		
167 pts	1,38%	419 €
230 pts	1,29%	488 €
303 pts	1,23%	561 €

[Tableau détaillé](#)

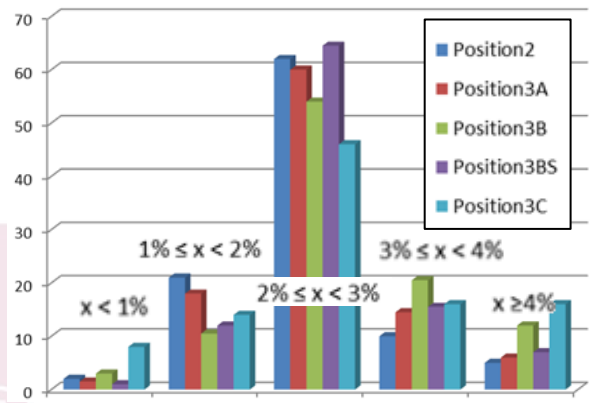
#### Ingénieurs et Cadres :

**2,65 % + 0.15% de mesures complément.**

- AI minimum de 0,9 %

	AI	AI mini
<b>Salaire / an</b>	2,65 %	0,9 %
35 000 €	928 €	315 €
50 000 €	1 325 €	495 €
75 000 €	1 988 €	675 €

**Rappel :** La moyenne des AI attribuée dans les services est inférieure à celle négociée...



Niveaux d'augmentations Cadres distribués en 2018

Pour tous :

CESU revalorisé

Tickets resto (Buchelay)  
+1€ soit 9€

Reconduction du TPA et CPA

Prime tutorat 250€/semestre

Prise de jours sur CET par tranche de 5

Hébergement à Paris +15€ soit 110€

Repas en province +1,5€ soit 25€

Hébergement en province +15€ soit 90€

...



## Les revendications CFDT

Acquis

Conditions de déplacement : **revalorisation des de repas et d'hébergement en France.** ✓

Revalorisation des **Tickets Restaurant** pour Buchelay ✓

Nos priorités  
à ce jour

**Augmentation de l'enveloppe globale > 2,8%**

**Prime énergie : 50 €/mois**

**Talon augmentation à 1300 € pour les cadres afin d'améliorer l'évolution salariale des jeunes qui sont nombreux actuellement à se sentir lésés**

**2 pts MSU (aujourd'hui 1 seul proposé par la direction)**

**Seuil d'accueil des Bac Pro : 219 pts (seuil UIMM)**

**Renouvellement du dispositif ELAN**

**Revalorisation prime panier équipe**

**Seuils d'accueil ETAM niv 3 et 4**

**Attribuer les augmentations en euros et plus en pourcentage.**  
(Budget augmentation en %) / (nb salariés)

**Une augmentation mini de 7 pts pour toutes mesures ETAM (idem aux ouvriers Niv 3.3)**

**Répartition équitable entre les cadres encadrants et les cadres non encadrants.**  
→ **Etablir 2 enveloppes distinctes et équitables :**

**Donner accès à des postes (Bac +2 +5) pour les salariés ayant la compétence ou l'expérience mais pas le diplôme requis**

- pour les cadres encadrants,
- pour les cadres non encadrants.

**Budget spécifique** pour les salariés (jeunes, moins jeunes, seniors, femmes...) ayant un déficit de salaire.

**TPFC : payé à 95%** (aujourd'hui 90%) pour tous et prolongé d'un an.

**Passage expert (GRP0155) non cadre :** niveau 6.1 avec 10 pts mini hors accord NAO

**Poste technicien : accès selon l'expérience** et non par CQPM systématique

**Un jour de congé payé pour la naissance d'un petit-enfant** pour les salariés grands-parents





S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Pour les Ingénieurs et Cadres : valorisation des filières Expertise et Management

Depuis quelques années des efforts sont faits par Safran HE pour valoriser la filière expertise. Cependant, cette valorisation n'est pas accompagnée d'une mesure salariale alors que la charge de travail augmente significativement ainsi que l'implication demandée et les responsabilités. Ce sont des fonctions vitales dans une entreprise comme la nôtre.

Nous demandons en plus de l'augmentation individuelle :

**Un budget salarial pour accompagner les passages à un niveau supérieur de responsabilité managériale ou en expertise**

- **Ingénieur expert** : 1300 €
- **Expert** : Montant à négocier avec la Direction
- **Expert Safran** : Montant à négocier avec la Direction
- **Expert émérite** : Montant à négocier avec la Direction
- **Management** : Montant en fonction de la responsabilité

## Tout n'est pas joué !

La Direction et les organisations syndicales se retrouveront mercredi 6 mars pour la 5<sup>ème</sup> réunion NAO 2019.

**A cette occasion, la CFDT insistera sur les points suivants :**

- Les enveloppes des augmentations globales
- 1 point de MSU supplémentaire
- Définir l'augmentation individuelle minimum des cadres par un talon caractérisé en euros plutôt qu'en pourcentage.
- Reconnaître tous les statuts experts : ingénieur expert et technicien expert.

